

Commune de Chérac
Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 30 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

Présents :

Monsieur Patrick CHEVALIER, Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Monsieur Éric GADONNAUD, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Christian GARRAUD, Madame Julie KEFI, Monsieur Daniel MANDIN, Monsieur Jacky MARFILLE, Madame Sandie SALOMON et Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

Absents et excusés : Madame Julia DEFAYE, Madame Corinne DESLANDE, Monsieur Michel DESPREZ, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Guy PORTMANN.

Procurations : Madame DEFAYE a donné procuration à Madame SERRA-DAVISSEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Éric GADONNAUD

N° 20251030-01 : Mise à disposition d'un garage à Monsieur PORTMANN :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention avec Monsieur PORTMANN pour la mise à disposition d'un garage et fixe le montant de location par mois.

N° 20251030-02 : Mise à disposition d'un local à Madame DELALANDE :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention pour la mise à disposition d'un local à Madame DELALANDE et fixe le montant du loyer mensuel.

N° 20251030-03 : Repas des aînés et animation :

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de l'Amaryllis pour le repas annuel d'un coût de 26 € par personne. Retient le devis pour l'animation de Mélody Cocktail pour la somme de 480 €, décide d'offrir un verre à vin aux convives et fixe les règles de participation.

N° 20251030-04 : Colis pour les personnes âgées :

Le conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer le devis d'Esprit Gourmet pour la commande de colis solo et duo pour les personnes d'au moins 75 ans qui n'ont pas pu participer au repas.

N° 20251030-05 : Rapport d'activités 2024 et du compte administratif 2024 de Saintes Grandes Rives l'Agglo:

Madame le Maire présente au conseil le rapport d'activités 2024 et le compte financier unique pour l'année 2024.

N° 20251030-06 : Aide juridique pour bâtiments en péril : :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à engager une procédure de péril pour un bâtiment sis Route des Mosaïques et à signer une convention d'honoraires avec une société d'avocats. Pour un autre bâtiment situé Route du Cormier, la question sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

N° 20251030-07 : Projet de participation de la collectivité à la protection santé des agents dans le cadre de la labellisation :

Le conseil envisage à l'unanimité, de retenir la labellisation pour le risque santé des agents et de verser une participation de 25 euros par mois et par agent présentant une attestation annuelle délivrée par la mutuelle attestant de la labellisation du contrat souscrit. Le Comité Social Territorial doit être saisi avant toute décision définitive.

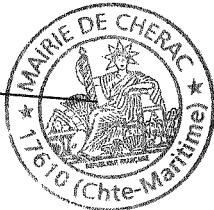
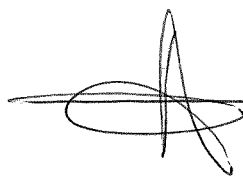
N° 20251030-08 : Projet cirque à l'école pour 2026 :

Le conseil par 10 voix pour et 1 abstention décide de verser une participation financière de 5 000 € pour le projet de cirque de l'école. Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2026.

Le secrétaire de séance,
Éric GADONNAUD



Madame le Maire,
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Affiché le - 4 NOV. 2025

Mise en ligne le - 4 NOV. 2025